

DECISION N° 20230914_P_095
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention Anne RIOCREUX « Graphopédagogue » dans le cadre d'une conférence « La graphopédagogie au service des enfants en difficultés ».

Le Président,

N° 20230914_P_095

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Anne RIOCREUX
Rue de l'église
43220 DUNIERES

Pour une conférence d'une heure trente en faveur des parents et enseignants sur les difficultés d'écriture animée par une graphopédagogue.

Date : Le mardi 10 Octobre 2023

Participants : Enseignants et parents

Lieu : Espace de vie social Pierre ROYON

Effectifs : 50 personnes environ

Montant : A titre gracieux

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 14 septembre 2023

AR Prefecture

043-244301131-20230914-20230914_P_095-AU
Reçu le 03/10/2023

Le Président,

Frédéric

